Les nouveaux visages de la justice :
américanisation ou européanisation ?

MARDI 25 AVRIL 2017 - 9H À 17H

Au fil des siècles, la justice française s'est toujours adaptée aux évolutions de la société mais elle subit depuis quelques décennies une double influence : celle, considérable, de la CEDH, des directives de l'Union européenne et, dans une moindre mesure, celle du droit américain notamment par le biais de l'idée de transaction. Parallèlement, le juge semble confronté à une remise en question de son rôle. L'acte de juger qui constituait le cœur et le sens même de sa mission, paraît céder progressivement la place à un nouveau positionnement. En effet, bon nombre d'évolutions récentes limitent l'implication du juge, tout en ayant pour effet de modifier la nature de son intervention et celle des juridictions dans l'application « directe » de la loi. L'américanisation ou l'européanisation de la justice et du rôle du juge pourrait être une source d'explication au-delà des considérations gestionnaires. Mais qu'en est-il vraiment ? L'américanisation de la justice relève-t-elle du mythe ou de la réalité ? Que l'américanisation soit une éventualité ou une réalité, un bien ou un mal, il est en revanche certain que l'européanisation de notre système juridique en général et de notre système judiciaire en particulier est à l'œuvre dans le fonctionnement quotidien de nos Institutions.

Face à ces « nouveaux visages » de justice, cette évolution n'est-elle pas de nature à subvertir les fondements traditionnels de la justice française ? Faut-il vouer un culte immodéré à un modèle qui n'est pas le nôtre ? Le système de « Common Law » ne se trouve-t-il pas, a priori, en position d'hégémonie ? Le système français d'un juge gardien du droit n'est-il pas en train d'évoluer vers celui d'un juge gardien de la procédure, « à l'anglo-saxonne » ? Les instruments juridiques et les institutions juridictionnelles de l'Union européenne mais aussi du Conseil de l'Europe n'en portent-ils pas la marque ? La tendance à l'uniformisation de la justice ne favorise-t-elle pas l'émergence d'un modèle commun, dans lequel les systèmes continentaux se soumettraient à ceux de « Common Law » ?

C'est à ces questions que tente de répondre ce colloque, en croisant les regards d'universitaires et de praticiens autour des différentes problématiques que pose l'évolution de la justice. Il nous appartient d'avoir une claire idée de ces enjeux pour pouvoir défendre auprès de nos partenaires notre modèle de justice.

ICP Direction de la Communication - photo : Fotolia - 04/2017

ICP
FACULTÉ DE SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES
L'esprit grand ouvert sur le monde

www.icp.fr/fasse

ICP
FACULTÉ DE SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES
L'esprit grand ouvert sur le monde

Les nouveaux visages de la justice :
américanisation ou européanisation ?

Colloque
MARDI 25 AVRIL 2017 - 9H À 17H

amphi Paul Ricœur

Infos pratiques

Institut Catholique de Paris
Entrée par le 19 rue d'Assas Paris 6e
Inscription gratuite indispensable : https://visagesjustice.eventbrite.fr
icp.fr/fasse

Les nouveaux visages de la justice :
américanisation ou européanisation ?

MARDI 25 AVRIL 2017

ICP
FACULTÉ DE SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES
L'esprit grand ouvert sur le monde

MATINÉE : LES ACQUIS

Président de séance : M. Jacques-Henri Robert, Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur honoraire de l'Institut de Criminologie et de droit pénal

9h00
Accueil

9h10
Allocution d'ouverture
M. le Recteur Philippe Bordeyne

9h20
Introduction
M. Pierre Tcherkessoff, Maître de Conférences à la Faculté de Sciences sociales et économiques et membre de l'Unité de recherche « Religion, Culture et Société » (EA 7403) de l'Institut Catholique de Paris

9h40
La défrancisation de la procédure pénale française
M. Jean Pradel, Professeur émérite de l'Université de Poitiers, Membre titulaire de l'Académie internationale de droit comparé

10h
La convention judiciaire d'intérêt public : la justice américanisée ?
M. Antoine Gaudemet, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

10h20 Discussion avec la salle

10h40 Pause

11h
Le droit au respect de sa vie privée : nouveauté d'un motif et européanisation de la justice française pour demander l'effacement de son nom sur un registre de baptême ?
M. l'abbé Philippe Greiner, Professeur à la Faculté de droit canonique et Doyen honoraire de la Faculté de Droit canonique (ICP)

11h20
La justice prud'homale : une européanisation sous influence américaine ?
M. Thibault Lahalle, Maître de Conférences (HDR) à l'Université Paris Est Val de Marne (Paris XII)

11h40
Le juge civil après la loi sur la justice du XXIe siècle
M. Antoine Gouëzel, Professeur à l'Université de Rennes I

12h Discussion avec la salle

12h30 Pause déjeuner

APRÈS-MIDI : LES TENDANCES

Président de séance : M. Charles Leben, Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur honoraire de l'Institut des Hautes Études Internationales

14h
Dire le droit : l'évolution récente du rôle et des pratiques du Conseil d'État en tant que cour suprême administrative
M. François Monteagle, Maître des requêtes au Conseil d'État

14h20
Vers une uniformisation de la justice internationale ? La lutte des systèmes continentaux et de « Common Law »
M. Arnaud de Nanteuil, Professeur à l'Université Paris Est Val de Marne (Paris XII)

14h40 Discussion avec la salle

15h10 Pause

15h30
Du « public enforcement » au « private enforcement » en droit de la concurrence : l'épreuve des réalités judiciaires
M. Philippe Corruble, Professeur à la Faculté de Sciences sociales et économiques (ICP)

15h50
Contre l'indépendance de la justice (France / États-Unis)
M. Ramu de Bellescize, Maître de Conférences (HDR) à l'Université de Rouen

16h10 Discussion avec la salle

16h40
Allocution de clôture
Mme Corinne Valasik, Doyenne de la Faculté de Sciences sociales et économiques (ICP) et **M. Pierre Tcherkessoff**